

La pratique du texte libre

de la rédaction du premier jet à la publication du texte dans sa forme définitive

Pour les rencontres «Samed'ICEM» du 22 octobre 2000 et du 19 janvier 2001, le Groupe haut-rhinois du Mouvement École Moderne-Pédagogie Freinet (IDEM 68) proposait

une mise en commun des pratiques de la classe aux différentes étapes du texte libre,

de la rédaction du premier jet à la diffusion du texte dans sa forme définitive en passant par l'aide à l'écriture, les premières corrections, la présentation au groupe, le choix du texte, la mise au point définitive, la mise en forme définitive, la confrontation avec d'autres écrits ou d'autres expressions et enfin la publication.

À chacune de ces étapes, il peut y avoir des pratiques diverses, avec des avantages et des inconvénients, en fonction de l'expérience et de la réflexion du maître, en fonction de la place donnée aux enfants, en fonction de l'expérience des enfants.

L'objectif de cette rencontre était de faire l'inventaire de ces pratiques dans un but d'entraide et d'avancée pour chacun.

Plan du compte-rendu

1. la rédaction du premier jet
2. les outils d'aide pour la rédaction du premier jet
3. corrections, orthographique et grammaticale, du premier jet
4. présentation du texte au groupe-classe
5. choix d'un texte à éditer
6. la mise au point du texte, un travail collectif
7. prendre conscience de la métamorphose du texte
8. la classe, productrice culturelle

Nota bene :

1.

L'expression libre est l'un des axes majeurs de la Pédagogie Freinet.

Le pourquoi et le comment de la pratique de l'expression libre en général, et du texte libre en particulier, sont régulièrement abordés au cours de nos rencontres et ceci dans un double souci :

- celui de l'entraide entre praticiens
- et celui de l'approfondissement d'un choix dont la fécondité et la modernité ne se démentent pas.

Au cours des deux rencontres dont les pages qui suivent tentent d'en faire un compte-rendu, nous n'avons échangé que sur **le comment de la pratique du texte libre**, en négligeant volontairement (il faudrait un stage de plusieurs jours...) les conditions à créer en amont pour que l'expression libre écrite puisse devenir réalité dans la salle de classe : accueil, écoute, confiance, entraide, valorisation... Certains participants l'ont regretté, mais nous y avons consacré d'autres rencontres ces toutes dernières années.

Alors avant d'en venir au compte-rendu proprement dit, écoutons simplement deux collègues, pionniers de la Pédagogie Freinet, Emile et Simone SENCE :

«Créer en écriture...écrire en liberté»

Il faut écrire quand on a quelque chose à dire et qu'on en éprouve vraiment le besoin.

Dans la classe, les motivations à écrire sont le plus souvent :

- **l'ambiance de classe** : l'accueil du matin, le bonheur d'être écouté, le besoin de raconter ce que l'on ressent devant les grands événements de la vie : la mort, la naissance, la guerre, la paix, l'amitié...
- **partager «les petits bonheurs»** : voir la pluie tomber, la première neige, se sentir vivre, simplement ;
- **les discussions** qui apportent les idées des autres que l'on confronte aux nôtres ;
- **les correspondants**, de tout près en France ou de très loin dans le monde...
- **espérer que son texte soit choisi** pour apparaître dans le journal de classe.

C'est l'enseignant qui crée le climat de complicité et de confiance dans la classe, il peut dire à l'enfant :

«n'écris pas seulement ce que tu vois, mais aussi ce qui te fait réfléchir, ce que tu ressens, pourquoi tu aimes ce que tu écris, ce que tu en penses, ce que les autres ne voient pas et qui les rendrait heureux !»

citation extraite d'un dossier paru dans «Le Nouvel Educateur», n°122, octobre 2000, page 5

2.

Des témoignages croisés.

Lors de nos rencontres nous ne nous retrouvons pas autour d'un puits d'où nous tirerions LA vérité ou LA bonne pratique. Nos rencontres sont faites de mises en commun et de confrontations entre praticiens qui sont en recherche de plus ou moins longue date.

Le compte-rendu de telles rencontres ne peut donc être une suite d'énoncés normatifs. Nous avons voulu le rappeler en réitérant pour chaque étape qu'il s'agit de «**témoignages croisés**». Ces témoignages souvent convergent et se confortent, mais parfois divergent. La Pédagogie Freinet n'est pas une méthode mais un choix, une philosophie, qui nourrit la pratique de la classe.

Ces témoignages ont été présentés oralement, pris en notes pour être restitués ici. Ces notes sont malheureusement réductrices par rapport à la parole initiale.

1. La rédaction du premier jet

Témoignages croisés :

T1.1 (CM)

L'année dernière, les enfants ont travaillé sur des feuilles volantes. Mais cette année j'ai introduit un cahier. J'y trouve les avantages suivants :

- les textes ne se perdent plus ;
- les «états brouillons» des textes étant conservés, un suivi de l'enfant devient possible.

Les enfants écrivent au crayon, sur une page sur deux.

T1.2 (CM2)

Pour la rédaction des textes libres; nous utilisons un cahier grand format. Les enfants y écrivent au crayon de papier, sur une ligne sur deux et en laissant une marge importante.

Je souligne les erreurs au crayon de papier pour que l'enfant puisse effacer, qu'il n'y ait pas de surcharges, pas de «rouge». Il en résulte pour les enfants qu'une erreur n'est pas grave : on gomme et on rectifie !

Inconvénient de cette pratique : les différentes étapes du texte n'apparaissent plus.

Avantage : les enfants n'ont pas à recopier, puis encore à recopier et encore... Au cours moyen il y a encore beaucoup de corrections à apporter (souvent un mot sur deux) à des textes qui sont souvent longs, les recopies sont fastidieuses et pas forcément bénéfiques par rapport au temps nécessaire.

T1.3

Moi, au contraire, j'ai abandonné le cahier pour en venir à des feuilles volantes.

Les enfants recopient ensuite leur texte sur leur «cahier de vie» : je souhaite en effet que les textes soient dans un cahier qui est beau, bien illustré par des dessins ou des photos découpées...

D'autre part, avec le système des feuilles volantes, je trouve une commodité : ne pas avoir à emporter de lourdes piles de cahiers pour la correction.

T1.4 (CE1)

Moi, je pratique les deux, le «cahier premier jet» et le «cahier de vie».

J'ai abandonné les feuilles volantes au profit du cahier pour que les enfants puissent revenir en arrière. Ils peuvent consulter leurs anciens textes pour retrouver des mots déjà utilisés et vérifier l'orthographe, retrouver aussi des corrections grammaticales pour les réinvestir...

Le texte terminé et corrigé est reproduit dans le «cahier de vie» mais dans ce cahier il n'y pas que les textes libres. Nous y transcrivons aussi les compte-rendus des activités de la classe, les écrits collectifs et nous y collons les lettres des correspondants.

T1.5 (CM)

Les enfants disposent d'un temps pour recopier et pour illustrer : cela reste important même pour des enfants de cours moyen.

T1.6

Les enfants qui découvrent la liberté d'écrire, laissent venir, se lâchent, écrivent trop long. Nous en sommes là, à cette époque de l'année (janvier).

2. Les outils d'aide pour la rédaction

Témoignages croisés

T2.1 (CE1)

Pour aider les enfants à trouver des idées, on peut établir -avec eux !-

- des listes de personnages
- des listes de lieux
- des listes d'actions
- des suggestions : relire une Gerbe, un J Magazine

Ces mêmes listes peuvent également servir à chercher un mot.

T2.2

Il ne faut pas négliger les outils d'aide à l'écriture tels que les recueils de mots ; en créer, surtout avec les petits, s'avère efficace.

Utilisation de «*répertoires de mots*» disponibles dans le commerce, par exemple «*Chouette*» ou «*J'écris tout seul*».

T2.3

On trouve plusieurs répertoires ou *dictionnaires orthographiques* dans le catalogue des éditions PEMF, ainsi qu'aux éditions Odilon.

[Ces répertoires qui concernent les classes de l'élémentaire du CP au CM, sont présentés de manière détaillée dans la livraison CPE n°307-308, datée novembre-décembre 1999 (3 pages).

Les «*orthodico*» n'ont rien à voir avec les dictionnaires classiques : ils servent uniquement à retrouver rapidement la graphie correcte d'un mot.]

T2.4

Le *carnet de mots* tel qu'il est évoqué plus haut (voir T2.1 et T2.2) est également utile à ce stade de rédaction du texte. Ça n'empêche pas d'utiliser les *orthodico*.

On pourrait croire, -certains ne s'en privent pas !- que le «*savoir rédiger*» résulte de la somme de *je connais les règles d'orthographe + je connais les règles de grammaire + je connais des listes de mots (vocabulaire) ...*

Or il n'en est rien. La réalité est toute autre ! C'est en écrivant qu'on apprend à écrire (comme «*c'est en forgeant qu'on apprend à forger*» !). Et plus il a des occasions de pratiquer des écritures différentes -poésie, BD, compte-rendu... -**en situation de vie** et non d'exercices-, plus l'enfant a des chances de parfaire et d'enrichir son écriture (cf «*la sorcière Magica*»).

A.-M. M.

T2.5

Les textes antérieurs servent de référence. Il faut donc pouvoir accéder rapidement et avec commodité à ces textes :

- soit dans un cahier individuel ;
- soit écrits sur des feuilles (de 55 sur 65 cm, le format d'une feuille Canson) affichées aux murs

Les espaces muraux sont toujours insuffisants pour répondre aux besoins d'affichage dans une classe Freinet ; il n'est donc pas heureux d'afficher trop de textes ... Une solution consiste à présenter les textes dans un présentoir tournant et facilement accessible. De tels présentoirs sont disponibles dans les catalogues de fournitures de bureau (*Bruneau*, etc...).

T2.6 (CP)

Au CP les textes les plus récents restent affichés car on s'y réfère très souvent. Il en va encore de même au CE1 en début d'année.

T2.7 (CE1)

Dans ma classe, en début d'année du CE1, avec des enfants qui n'ont pas l'habitude d'écrire, le moment d'écriture d'un texte (texte libre, compte-rendu ou autre...) commence par le rappel des endroits où on peut trouver des mots. Le «cahier de lecture» et le répertoire «Chouette» sont posés sur la table pour être à portée de main.

T2.8

On peut constituer des listes avec les mots trouvés ensemble (corpus commun) sur des thème précis ou non («j'écris à mon correspondant», «je joue à la maison», ...)

L'objectif de ces listes n'est pas le même que celui du carnet individuel où l'enfant note les mots dont il a besoin d'apprendre la graphie correcte pour ses besoins d'expression personnelle.

T2.9

Il y a des travaux parallèles à la rédaction des écrits d'expression libre :

- la lecture régulière d'histoires («La Ronde des livres», trois fois par semaine dans ma classe) ;
- les travaux spécifiques d'orthographe et de grammaire où on se réfère à des écrits des enfants ;
- la place donnée à l'oral dans toutes les activités, où on laisse aux enfants le temps d'aller au bout de ses explications pour en vérifier la cohérence et l'amener à se corriger et à être précis ;
- les dessins et peintures, où l'enfant cherche et critique pour permettre de refaire, de transformer, d'améliorer.

T2.11

Les logiciels de traitement de texte des ordinateurs intègrent des correcteurs orthographiques dont l'utilisation peut être très intéressante. [Loin de supprimer tout effort de relecture et de réécriture comme on pourrait le croire, le correcteur orthographique peut conduire l'enfant à s'interroger, à prendre du recul par rapport à son premier jet.]

T2.11

On peut également observer des textes sans fautes en invitant les enfants à formuler ce qu'ils comprennent du fonctionnement de la langue dans ce texte

Par exemple

les enfants : il y a un «s» à «*enfants*» parce que c'est le pluriel

les enfants attendent : pourquoi y a-t-il «ent» à «*attendent*»

La consigne est : «*je relève ce que je comprends*» (pratique possible et enrichissante dès la fin du cours préparatoire).

T2.12 (CE1)

Ne pas prendre leurs textes pour les décortiquer mais pour les observer, pour servir d'exemples, par exemple pour répondre à des questions telles que : *Est-ce qu'un texte peut n'avoir qu'une seule phrase ? Peut-il avoir plusieurs phrases ? A-t-il des phrases courtes ? de grandes phrases ?*

T2.13 (classe d'IMPro)

Dans ce que les enfants écrivent, on détecte et on peut mettre en évidence des fonctionnements de la langue écrite. Mais on peut aussi trouver ailleurs des fonctionnements qui correspondent à ce qu'ils ont écrit.

T2.14

Au cours de l'année scolaire, durant certaines périodes, les productions sont nombreuses puis l'intérêt retombe, les enfants se plaignent de ne plus avoir d'idées.

L'an dernier, j'ai repris toute une série de textes produits par les enfants. Je les ai photocopiés et distribués. Les enfants étaient invités à faire des classements. Nous avons fait un panneau où étaient regroupés les textes d'animaux, ceux qui racontent ce qu'on ressent, les textes qui font peur, ceux qui racontent un vécu, les textes «scientifiques»...etc. Ce travail a dopé la production de nouveaux écrits.

3.

corrections orthographique et grammaticale du texte «premier jet»

témoignages croisés :

T3.1 (CE1)

Les enfants rédigent, dans leur cahier, sur la page de gauche ; sur la page de droite, j'inscris les corrections.

Dans le texte de l'enfant, là où il y a des erreurs, je souligne d'un trait en forme d'une vague : ce signe est un signal qui oblige l'enfant à regarder, à chercher ce qui ne va pas et à se référer à la correction à droite.

Au CE1, en début d'année, il faut leur réécrire une grande partie du texte mais, peu à peu, je corrige moins et l'enfant doit rechercher davantage par lui-même.

T3.2

Les mots fréquemment mal orthographiés sont inscrits par l'enfant dans un carnet spécifique. Ce qui permet aux enfants de s'entraîner sur les mots qu'ils ont du mal à écrire correctement : par exemple, à titre d'entraînement, ils se dictent les mots entre eux.

Le contenu de ce carnet est personnel à chaque enfant puisque l'enfant y inscrit seulement les mots que lui a du mal à orthographier correctement.

T3.3

Ces façons de faire conviennent pour les erreurs qui relèvent de l'orthographe d'usage ou grammaticale mais pas pour la structure du texte par exemple.

T3.4 (CE1)

La structure du texte, les maladresses et les incohérences sont souvent travaillées en petits groupes : au moment où je corrige le texte avec l'enfant, j'interpelle les camarades qui sont assis autour de lui pour nous aider, donner un avis...

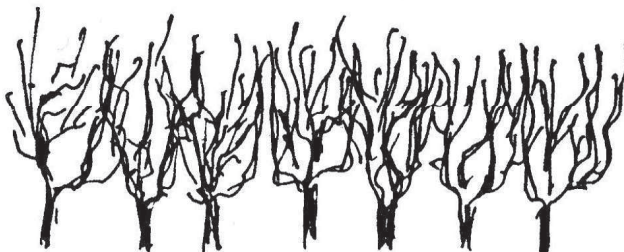
Il n'est pas possible matériellement de faire ce travail avec tous les textes de tous les enfants. Je corrige aussi certains textes en dehors de la présence des enfants mais, au moyen d'un post-it collé à côté du texte, j'invite l'enfant-auteur du texte à le revoir avec moi s'il y a des points qui méritent discussion.

T.3.5

Certains enfants attendent que la maîtresse lise, corrige tous leurs écrits.

T3.6

Au cours préparatoire, certains enfants ont peur d'écrire parce qu'ils ont peur de «faire des fautes».



4. La communication du texte «premier jet» au groupe-classe

témoignages croisés :

T4.1 (CE2-CM1-CM2)

Tous les jours a lieu un «*moment de présentation*», présentation d'objets ou autres. Les enfants présentent leurs textes à ce moment et, en fait, c'est souvent le texte au stade de premier jet.

Dans le cahier de bilan deux feuilles sont consacrées aux «présentations» : une pour les objets, une pour les écrits.

T4.2 (GS-CP)

Nous lisons les textes le vendredi. Les enfants présentent leur cahier, montrent au groupe leur dessin et lisent leur texte. Cette présentation donne souvent lieu à des questions.

T4.3

S'il y a trop de textes à présenter à la classe, le moment risque de devenir fastidieux et sans profit. Il faut donc prévoir une organisation qui permet d'éviter cet inconvénient par exemple en fractionnant la présentation sur deux ou trois séances.

T4.4(en classe d'IMPro)

Les enfants qui le souhaitent présentent leur texte seul, ou avec l'aide d'un camarade s'il ne se sent pas assez bon lecteur, ou avec l'aide du maître s'il le souhaite.

Cette présentation est suivie d'un moment de questions du genre «*je n'ai pas bien compris ceci ou cela...*» Avant chaque séance de présentation on rappelle les règles de vie essentielles : «*je demande la parole*», «*rien ne sort de la classe*».

Ensuite, un ou deux textes sont choisis pour le journal.

T4.5 (CM)

Lorsqu'un enfant a des difficultés pour présenter oralement son texte lors de la mise en commun, je propose d'en faire moi-même la lecture.

T4.6 (CE)

Je fais de même. Quand le texte est desservi par une trop mauvaise lecture (voix inaudible, par exemple) j'en fais la présentation-lecture au groupe-classe.

T4.7 (CE1)

Dans ma classe une demi-heure par semaine est consacrée à la présentation des textes. Certains textes présentés sont ceux «du jour» mais le plus souvent ce sont des textes plus anciens, les enfants s'étant préalablement entraînés à leur lecture à haute voix à la maison.

T4.9

À la question, sur quel temps se fait cette présentation, je réponds : sur les 9 à 12 heures de français prévues officiellement à l'emploi du temps. Ce n'est pas un moment «en plus», il s'inscrit dans l'emploi du temps.

T4.10 (CM)

Il arrive que les textes soient présentés exposés sur les tables, dans une belle présentation. Les enfants passent, lisent...

T4.11 (CE)

En guise de clôture du moment consacré à l'écriture, il m'arrive de lire à haute voix quelques textes qui ne sont pas forcément ceux du jour mais qui peuvent être de la semaine passée.

5. Choix d'un texte pour la publication

témoignages croisés

T5.1 (en classe d'IMPro)

Après la présentation des textes au groupe classe, un ou deux textes sont choisis pour le **journal**. Ce choix se fait de la manière suivante : un secrétaire-dessinateur représente chaque texte au tableau par un dessin rapide pour qu'on se rappelle les différents textes entendus mais sans donner le nom des copains qui en sont les auteurs. Par exemple s'il y a huit textes présentés, huit cases figureront au tableau, dans chacune un dessin évoquant le texte. Ces cases permettent également d'y inscrire les votes émis.

T5.2 (CM)

Imprimés à l'ordinateur, les textes sont affichés au fur et à mesure dans le couloir. Sur le panneau d'exposition il y a une pochette transparente par enfant, il suffit d'y glisser son texte.

Nous choisissons les textes qui seront publiés dans le journal par un vote. Chaque enfant vote pour 3 textes. Il y a ainsi 7 à 8 textes qui sont retenus pour le journal.

Mais en plus du vote des enfants, j'ai un droit de veto.

Le droit de veto du maître est primordial.

L'enfant doit apprendre qu'il y a des choses qu'on ne peut pas dire, qu'on ne peut pas publier (il y a des lois qui le stipulent). Le maître est le responsable légal de ce qui est publié et il doit pouvoir exercer cette responsabilité.

Un collègue précise :

- Lorsque j'estime qu'un texte ne doit pas sortir de la classe, ni même être présenté devant les camarades, je mets un point rouge dans le cahier de textes libres pour signifier à l'enfant que ce texte n'a pas le droit de sortir.

T5.3 (CE1)

Après la lecture-présentation d'un texte, on se demande : « *Qu'est-ce qui rend ce texte intéressant ?* » Nous ne votons pas. Il y a plutôt un consensus pour retenir le texte à mettre dans le journal de l'école.

Je ne les sens pas prêts à voter : ce serait du copinage. Et il y a des enfants mal intégrés dans la classe, voire rejetés, dont les textes risqueraient de ne jamais être choisis.

Les textes pour *La Gerbe* : en début d'année, il faut du temps pour que les enfants se rendent compte qu'ils peuvent écrire. Par la suite, on essaie de faire des choix. En attendant, les textes sont valorisés par des **livrets**, par **affichage**...

T5.4

Pour éviter la concurrence ou le copinage, nous avons renoncé au choix par un vote. Mais chaque enfant, à tour de rôle, propose un texte choisi par lui dans sa production (le texte que lui préfère). S'il n'arrive pas à se déterminer le groupe peut l'aider à faire un choix en lui faisant part de ses avis.

T5.5

La forme originale d'un texte peut faire que le texte s'impose par rapport aux autres textes.

T5.6

Dans ma classe, on ne vote pas. Je demande à chaque enfant ce qu'il souhaite faire de son texte : le publier, le laisser dans le cahier, ... On peut l'inviter à le publier. Mais en dernier ressort, c'est l'enfant qui choisit le devenir de son texte.

S'il souhaite que son texte soit publié, dans le journal scolaire ou dans la Gerbe, par exemple, on peut, à ce moment-là, dire oui mais il doit être relu collectivement et mis au point pour parution. Et le texte peut à ce moment être complété.

T5.7

Dans ma classe, à tour de rôle, chaque enfant propose, pour parution, un texte qu'il choisit dans sa

6. La mise au point du texte : un travail collectif

À ce stade, le texte a une orthographe d'usage et grammaticale correctes. Cette nouvelle phase de mise au point porte donc essentiellement sur la syntaxe et dans une certaine mesure sur le vocabulaire.

Témoignages croisés :

T6.1

La première vertu à apprendre aux enfants, c'est **la tolérance et la délicatesse**. Elle doit s'exercer non seulement lors du travail sur les textes mais également lors de la mise en commun des dessins, des fabrications manuelles, des travaux de toutes sortes.

C'est un apprentissage, certes, qui demande du temps. Mais comme les occasions de mise en commun sont très nombreuses dans une classe productive, tolérance et délicatesse sont bientôt en place et rendent alors possible ce qui était impensable auparavant (interaction, enrichissement mutuel, ...)

T6.2

Dans un texte tout le monde peut prendre quelque chose, étant donné la dimension multiple d'un texte. Yves Bonnefoy écrit : «*Le texte du poème, du récit, de l'essai, a des significations infiniment plus nombreuses que celles qu'y reconnaît son auteur*». Cela est vrai également pour les écrits des enfants. [voir plus loin l'article «*Faut-il corriger un texte libre : un débat passionnant.*»]

suite de la page précédente (chapitre 5)

T5.7

Dans ma classe, à tour de rôle, chaque enfant propose, pour parution, un texte qu'il choisit dans sa production. Donc pas de vote. Mais les autres enfants peuvent «aider» un enfant à choisir dans sa production.

T5.8 (CM)

Nous fonctionnons à géométrie variable.

Les enfants présentent rarement des textes premiers jets, mais après correction. Trois ou quatre enfants, par jour, présentent leurs textes

Parfois les textes sont disposés sur les tables, les enfants circulent, lisent, en discutent. Nous procédons également de cette façon avec les dessins, les comptes-rendus...

Il nous arrive de voter.

Lors de nos deux rencontres Samed'ICEM consacrées au texte libre, **nous avons examiné ensemble, entre praticiens, plusieurs textes prêts pour la mise au point collective.**

Voici nos principaux constats :

1. Dans le texte de l'enfant, nous avons souligné les passages sur lesquels un ou plusieurs participants au groupe de travail estimaient nécessaire d'intervenir pour en améliorer l'expression (voir plus loin, à titre d'exemple, le texte «*Ma promenade avec mes parents*»). Il n'y avait pas unanimité, loin de là. Il n'y a pas lieu de le déplorer mais d'en tirer la signification : ce travail de mise au point ne relève pas uniquement de la technicité, le maître aborde cette phase avec sa culture et sa sensibilité.

2. Il s'est avéré impossible de mettre ce texte au point en dehors de la présence de l'enfant qui l'a rédigé : la mise au point définitive ne peut se faire qu'en dialogue avec l'auteur car il s'agit de traduire au plus près ce qu'il voulait exprimer ou ce qu'il avait vécu et ressenti.

3. Lors de la mise au point définitive, le groupe-classe se met à l'écoute de l'auteur et propose, en dialogue, d'exprimer tel fait, tel vécu ou tel ressenti, de telle ou telle façon. Le groupe s'implique par son écoute, par sa recherche, par ses propositions. Des moments très forts, enrichissants pour tous, tant sur le plan de l'expression écrite que de la formation de la sensibilité, deviennent possibles.

Il serait donc dommage, voire dommageable, de ne pas accorder à ces temps de mises au point collective les conditions nécessaires à leur réussite ou d'en faire un exercice scolaire.

Ma promenade avec mes parents

Réfléchi au titre

Moi et mes parents, nous sommes allés

chercher des noix. Mon frère était resté à la

maison. On avait un grand sac rempli de noix

et des mains toutes sales. On s'est fait piquer
à la lique voir la chronologie

par les orties. Quand on était revenus il y avait
↳ nous sommes revenus,

ma mamie et ma tata. On s'est bien marrés.

étaient là

↓
pourquoi?
pour la question.

On a bien ri.

Alicia- CM1

nouveaux paragraphes



Il était une fois un hérisson qui habitait dans un trou de taupe. Il y avait une souris cachée derrière un arbre mais le hérisson a vu sa queue, alors le hérisson n'aurait pas eu peur si la souris l'avait effrayé. avait voulu effrayer

Adrien CE1

une règle: seulement "il y avait" si c'est nécessaire.

Les passages annotés, soulignés, entourés, ... sont ceux dont les enseignants, lors de notre rencontre Samed'ICEM, estimaient qu'il convenait d'en améliorer l'expression.

Le texte ci-dessus après mise au point collective avec les enfants :

Promenade avec mes parents

Mes parents et moi nous sommes allés chercher des noix. Pendant ce temps, mon frère était resté à la maison.

Nous les avons ramassées dans l'herbe sous les noyers. En cherchant, on s'est fait piquer les jambes, les bras et les mains par les orties.

Quand on a arrêté, on avait un grand sac rempli de noix et les mains toutes sales !

Quand on est revenus à la maison, ma mamie et ma tata étaient là. On a bien rigolé, car on avait beau laver et brosser nos mains avec du savon, elles restaient toutes noires.

Alicia, CM1

7. prendre conscience de la métamorphose du texte

Témoignages croisés :

T7.1

À mes yeux, il est important que l'enfant voie la métamorphose de son texte, qu'il puisse percevoir les évolutions entre son premier jet, le texte après correction orthographique, le texte retranscrit sur le cahier de vie, le texte retravaillé du point de vue de la syntaxe et du vocabulaire et enfin le texte imprimé et diffusé aux camarades et aux correspondants, et peut-être publié dans le journal scolaire, dans *La Gerbe* ou dans une autre publication diffusée au-delà des murs de la salle de classe.

T7.2 (GS et CP)

Si les traces du premier jet sont supprimées, il manque quelque chose pour le maître mais aussi pour les enfants. Il faut qu'ils puissent constater leur évolution. Ce n'est que plus tard qu'ils ne veulent plus qu'on voit le premier jet.

(De nombreux manuscrits d'écrivains célèbres sont déposés à la Bibliothèque Nationale, mais certains auteurs n'aiment pas qu'on puisse voir leurs manuscrits.)

T7.3

Il peut être très intéressant de revenir en arrière, sur des textes d'il y a quelques jours ou quelques semaines, pour les reprendre, les relire, les reconsidérer, en fonction de ce qu'on a appris depuis.

Lorsque le texte est considéré comme définitivement mis au point...

quel est son devenir ?

La réponse à cette question est essentielle
car le devenir du texte est le moteur des écrits à venir.

Coopérativement, l'auteur et le groupe-classe ont assuré au texte une forme (orthographe, grammaire, syntaxe, style) qui le rend communicable. Et pour aller au terme du projet, il doit être communiqué effectivement. Pour ce faire, différents supports peuvent être utilisés :

- **l'affiche**, comprenant le texte accompagné d'une création graphique, pour la communication à l'intérieur de la salle de classe ou de l'école, mais l'affiche peut également être envoyée à une ou plusieurs classes (par exemple au format A3)

- la publication dans **le journal scolaire**

- la présentation sur **le site internet de l'école**

- l'édition, par la classe ou l'école, de **recueils de textes**

- la **participation à une publication coopérative** telle *La Gerbe d'Histoires d'enfants* qui permet à un réseau de classes pratiquant le texte libre, de mettre en commun un choix de textes libres.

Trois remarques :

a/ Le travail de l'enfant doit être magnifié. Dans le passé l'utilisation de l'imprimerie donnait à l'écrit de l'enfant le statut de la chose imprimée. Aujourd'hui, l'ordinateur, avec une bonne imprimante, permet des présentations de belle qualité.

b/ Le texte de l'enfant doit être édité (c'est à dire imprimé, disponible à la communication) dès que possible après sa mise au point définitive (de ce point de vue le journal scolaire qui ne paraît que tous les trois mois n'est pas satisfaisant...)

c/ Pour l'enfant, le papier qui porte son texte imprimé est la preuve de son travail, de son effort, de ses capacités : il peut le regarder, le toucher, l'emporter, le montrer à sa famille, à ses copains du quartier... C'est une dimension psychologiquement importante qui semble parfois un peu oubliée...

8. La classe productrice culturelle

À la suite d'un cheminement au cours duquel l'écrit de l'enfant (et donc l'enfant lui-même) a rencontré écoute et prise en considération, bénéficié de la coopération du groupe-classe, son texte est là, produit matériel, témoin d'une sensibilité, de connaissances et de savoir-faire.

L'enfant n'est pas seul au monde : d'autres ont écrit des histoires semblables, exprimé des vécus comparables au siens, exprimé des sentiments approchants, témoigné de découvertes dans les mêmes domaines. Mais quels sont ces textes des autres ?

C'est peut-être le moment de retrouver, de relire des textes de camarades de la classe de l'année passée, ou des textes des correspondants, des textes publiés dans *La Gerbe* ou dans des journaux scolaires... C'est peut-être le moment de rechercher dans le fichier de poésies, dans des fichiers de textes d'auteurs (de par le passé de tels fichiers existaient dans nombre de classes Freinet...)

Et pourquoi se limiter aux textes ? C'est peut-être le moment de retrouver des reproductions d'oeuvres de peintres, de graveurs, de photographes, ... Et peut-être même des oeuvres musicales...

L'expression de l'enfant prend place à côté de l'expression d'autres enfants, à côté de l'expression d'adultes, d'artistes reconnus. Il découvre une culture et y participe, certes modestement et peut-être maladroitement.

Le texte libre, l'expression libre écrite, n'est pas un exercice scolaire pour apprendre à écrire, c'est une occasion d'exister et de rencontrer l'Humanité.

Les créateurs reconnus, les auteurs expérimentés, raturent, corrigent, modifient, surchargent...
Alors seuls les enfants devraient produire la forme parfaite au premier jet ?

Voici deux textes inédits d' Eugène GUILLEVIC :

Pens-tu parler ton chant,
Toi qui mets le silence
Au-dessus de tout ?

Oui, ~~justement~~, seul
Sait ~~apprécier~~ le chant

Celui qui confie
Sa joie au silence.

Seul celui-là ~~comprend~~
Sait ~~ressentir~~ le chant. 27.7.87.

Plus le chant
cherche à dire le monde
Tel qu'il est,

Plus il se hante
En lui-même
A lui-même.

~~Plus il raconte les combats
de ses combattants,
Cris réfléchissant différemment
Leurs expériences
Avec l'écrit.~~

D'autres exemples de textes retravaillés, d'autres auteurs, sont donnés dans les pages qui suivent.

